

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAROLLES

PV du jury « APPEL A INITIATIVES CITOYENNES "MADE IN MAROLLES " 2020 » 3e ÉDITION

A) Préambule:

Le CQD Marolles comprend une opération intitulée « Appel à initiatives citoyennes » visant à soutenir des actions locales de petite échelle. Cette opération est pilotée par la Cellule de Coordination des Actions de Revitalisation (C.A.R.) de la Ville de Bruxelles.

Un règlement a été rédigé pour l'appel à initiatives, validé par le Conseil Communal en date du 07/09/2020, et auquel le jury a fait référence. En raison du 2^e confinement lié au COVID-19, le jury a été organisé en vidéo-conférence, en date du 24 novembre 2020, pour évaluer les propositions reçues dans le cadre de l'appel lancé le 16 septembre 2020 et remettre un avis à la Ville de Bruxelles qui prend, in fine, la décision finale de financer ou non une initiative.

Préalablement, pour venir en appui au travail d'évaluation du jury, la coordinatrice des actions socio-économiques a réalisé et transmis aux membres une pré-analyse des propositions sur base des critères d'éligibilité et a procédé à la vérification des budgets de manière à attirer l'attention des jurés sur les projets qui ne répondaient pas auxdits critères.

Le présent document reprend :

- la composition du jury (point B)
- un résumé des initiatives reçues (point C),
- le processus du travail de sélection des projets et de leur évaluation par le jury basé sur les critères de sélection (point D)
- la motivation de l'avis des délibérations du jury (point E).
- Récapitulatif de la proposition de sélection (point F).

B) Composition du jury

Conformément à la validation par les membres de la COQ depuis le 27/10/2020 à minuit, le jury qui s'est réuni le 24 novembre 2020 était composé de :

- Madame Kristien Van den Houte, chef de projets du CQD Les Marolles
- > Madame Ana-Maria Chavez-Villanueva, chargé des dossiers Parcours BD à la Cellule Rénovation Urbaine
- Monsieur Lionel Destrument, responsable du suivi du CQD Les Marolles à la Direction de la Rénovation Urbaine à la Région BXL-Capitale
- Monsieur Joachim Lénelle, médecin généraliste à l'Entr'aide des Marolles
- Monsieur Jan Hoffmann, représentant des habitants du quartier

La coordination et le secrétariat du jury étaient assurés par *Madame Céline Vandermotten*, Coordinatrice des actions socio-économiques du CQD MAROLLES.

C) Résumés des initiatives reçues :

Pour être analysées par les membres du jury, les initiatives devaient avoir été introduites pour le 12/11/2020 au plus tard. À cette date, les 14 initiatives suivantes ont été réceptionnées. En voici les résumés :

1) L'atelier vélo des marolles (AVM) par Bilal Chuitar (ASBL Foyer des jeunes des Marolles).

Projets en 3 volets de 1° création d'un atelier mobile de réparation de vélo à prix démocratique pour les familles dans le besoin avec, à terme, ambition de création d'un poste de mécano-vélo ; 2° volet de sensibilisation à l'utilisation du vélo et à la sécurité routière pour les cyclistes à travers une formation pour tous les âges en collaboration avec Pro-vélo ; 3° volet formation de 12 h pour 6 jeunes et 2 animateurs.trices à la réparation de vélos dans le cadre d'un accompagnement par CyCLO ASBL. Le but du FJM est de récupérer à terme de vieux vélos, de les remettre en état de marche pour les vendre à des prix démocratiques aux habitant.es du quartier et de se constituer une flotte de vélo pour effectuer des sorties avec leur public. Un projet convivial qui se clôturerait avec une ballade collective en vélo et prometteur en termes d'économie sociale!

Montant demandé : 9720€

2) Le Marollympiades de la CLAJ, sous-groupe de la Coordination Sociale des Marolles par Jeanne Marie Sevaux (Responsable déléguée du Club de jeunesse Asbl).

Organisation d'un tournoi multidisciplinaire organisé une fois par mois (sur 10 mois), de manière tournante et à différents endroits de l'ensemble du territoire des Marolles, par les membres associatifs de la CLAJ avec entrainement hebdomadaire. L'objectif est de permettre

aux jeunes (12-16 ans) de découvrir de nouvelles disciplines, de leur faire connaître les différentes associations de jeunesses sur l'ensemble du périmètre et de se réapproprier l'espace public (tant pour les garçons que pour les filles). Un concours de caisses à savon construites par les jeunes de chaque association doit clôturer la grande course de la discipline finale (oct-nov 2021). La réalisation d'un logo Marollympiade sera l'occasion de 4 ateliers de sérigraphie prévus à différents moments du projet.

Montant demandé : 9.000 €

3) **Biblicyclette – Bibliothèque et ludothèque de rue** par Gutierrez Carine (ASBL Habitat et Rénovation - Projet de Cohésion Sociale Minimes, Radis Marolles et Querelle).

Projet innovant de développement d'une bibliothèque de rue aménagée sur un vélo cargo qui sillonnerait les Marolles deux fois / mois à la rencontre de ses habitant.e.s pour rendre le livre accessible et encourager l'importance de la lecture. Une ludothèque (de jeux coopératifs) serait également envisagée pour favoriser des moments collectifs de rencontre. Il est également prévu d'inviter le public à une série d'ateliers afin de construire de façon participative la structure de la bibliothèque.

Montant demandé: 9183,87 €

4) **Bien être fait maison « fabrications naturelles à réaliser chez soi »** par Gutierrez Carine (ASBL Habitat et Rénovation - Projet de Cohésion Radis Marolles).

Ce projet d'un collectif de 15 femmes du PCS du quartier Radis Marolles a pour objectif la co-organisation d'ateliers (2 fois/mois) de fabrication de cosmétiques et produits ménagers d'origine naturelle selon les principes de « fais-le-toi-même », de « faire ensemble » et de « fait maison » afin de favoriser le bien-être des participantes, de leur famille et de la communauté dans son ensemble. Le projet devrait aboutir dans un premier temps à la confection d'un livret de recettes réalisées à distribuer à l'échelle du quartier dans le but de fédéré sur cette initiative locale (le PCS vise 25 femmes touchées par les ateliers) et pourquoi pas, dans un deuxième temps pour les participantes, de retransmettre aux adolescentes et à d'autres groupes dans d'autres associations du quartier les savoir-faire appris. Ce projet de cohésion sociale entre femmes permettrait, en autres, de développer de nouvelles compétences (faire soi-même avec des produits naturels) sur la thématique du bien-être, de les autonomiser par rapport à l'achat des cosmétiques et produits de nettoyage, de sensibiliser et soutenir la recherche d'informations alternatives et de sensibiliser aux pratiques du ré-emploi et du zéro déchet, etc.

Montant demandé : 2200 €

5) « Quoi ma gueule ? (..) : Concours de création artistique pour les jeunes habitant.es du quartier des Marolles (15 à 24 ans) » par Lola Odevijn (habitante).

Sous réserve d'accord de partenariat avec différents partenaires, le projet de cette habitante vise à organiser des ateliers de création artistique (dessins, peinture, photo, art urbain, collage) destinés aux jeunes habitantes du quartier (15-24 ans) sur le thème des identités. L'objectif final de ce projet serait la participation à un concours évalué par un jury qui permettrait de gagner un bon de 250€ par participant.e afin de financer du matériel artistique ou des cours liés à une discipline artistique. Les 3 œuvres lauréates seront, sous réserve de l'acceptation de Bruxelles Propreté, apposées sur les bulles à verres du quartier.

Montant demandé : 5.750 €

6) Renaissance des Radis par Ilyas Azizi Rifi & Aboul Seck (ASBL Jeunes Ambition Marolles- J.A.M).

Très beau projet d'une jeune organisation émergente pour lutter contre le manque d'activité pour les adolescents et le fossé intergénérationnel qui se creuse au sein d'une zone délaissée des Marolles : le Radis. JAM voudrait mettre en place un projet d'animations pour les jeunes, mais aussi intergénérationnels autour d'un lieu commun qui pourra être approprié par les habitants du Radis. En accord avec les conditions convenues avec le PCS Radis Marolles (Habitat et Rénovation) et le logement bruxellois (accès à un local 1 merc/ mois) ainsi qu'avec le FJM (accès à un local le vendredi + mise à disposition d'un animateur), JAM qui a la capacité de fédérer des volontaires, organiserait des ateliers pour les jeunes et des évènements extérieurs intergénérationnels autour d'activités ludiques (cinéma de quartier, visites culturelles, échanges culinaires, etc.). En outre il organiserait également, le jeudi en soirée, une école de devoir spécifique pour les adolescents en collaboration avec le PCS Radis et le FJM. Le pari de JAM en liant ce type de partenariat et de collaboration avec d'autres associations est de se renforcer mutuellement tout en favorisant le dialogue entre travailleurs sociaux et public afin de canaliser les tensions et insuffler une énergie positive dans le quartier.

Montant demandé : 10.000 €

7) Ma Go-GO: Réseau de partage de vélos et d'accessoires vélos pour Marolliens par Joel COMBI & Bernardo Robles (habitants).

Projet d'achat et de mise à disposition d'un vélo cargo et d'une diversité d'accessoires (ex. remorque, siège enfants, etc.) et d'équipement (caques, lumières, gilets, etc.) pour les Marolliens « tout en assurant aussi la gestion et l'entretien ».

Montant demandé : 10.000 €

8) Espace parents-enfants – La Bricaille par Ludmila Stampa (habitante).

Projet d'aménagement d'un local privé par une habitante du 117 rue de Terre-Neuve (près de la citée de la Querelle, mais hors périmètre CQD) qui vise à mettre à disposition des parents, plusieurs matinées par semaine, un grand espace convivial totalement dédié et pensé

pour les enfants (0 à 3 ans), avec des jeux divers et un matériel adapté, entièrement sécurisé et encadré par des bénévoles (2 animatrices d'éveil et d'initiation musicale formées à la pédagogie Jaëll-Montessori et une logopède de profession également formée à la pédagogie Montessori qui propose des ateliers de lecture partagée enrichie).

Montant demandé : 10.000 €

9) Festival Made in Marolles par Victor David et Gabriel Karatay (ASBL « Les Enfants des Marolles -LEM).

Ambitieux projet d'une jeune organisation émergente visant un public d'adolescents et jeunes adultes particulièrement touchés par un sentiment de mal-être engendré par les conditions de confinement imposé durant la période de la COVID. L'idée du projet de création d'un Festival Made in Marolles est né d'une volonté de canaliser les tensions en mettant des mots sur le vécu des jeunes pour les aider à dépasser ces évènements compliqués à travers le rap et la musique. Ainsi, dans un 1er temps, pour accompagner les jeunes dans leur expression, LEM propose de mettre en place des ateliers d'écriture encadrés par deux professionnels qui auront lieu dans les locaux de leurs partenaires (FJM et autres associations de quartier). Dans un deuxième temps, grâce à un partenariat noué avec Hit@Run, les différents groupes qui s'engageront dans ce projet bénéficieront d'un accompagnement technique et auront l'occasion de passer en studio pour enregistrer leurs productions. La 1re édition du festival Made in Marolles que LEM propose d'organiser au parc Jean Jacobs sera le moment culminant de l'aventure où de jeunes artistes de toutes disciplines musicales confondues se produiront et partageront ensemble un moment convivial avec les habitants du quartier.

Montant demandé : 9.810 €

Montant demandé : 10.000 €

10) **Studio/radio 117 Les Marolles** par Brieuc Wathelet (habitant).

Projet d'aménagement d'un local privé par un habitant du 117 rue de Terre-Neuve (près de la citée de la Querelle, mais hors périmètre CQD) pour l'équipement d'un studio d'enregistrement/radio qui vise à profiter aux jeunes rappeurs et slmaneurs du quartier (15-35 ans). À terme l'idée serait qu'un ingénieur du son formerait les jeunes à la technique d'enregistrement et d'envisager un système de co-gestion jeunes-animateurs bénévoles (à travers un système de financement participatif) permettant de rendre l'accès au studio gratuit.

11) **Deux projets pour promouvoir la photo documentaire auprès des habitants des Marolles** par Nicholas Kuskin (ASBL Center For Documentary Photography -CDP).

Projet porté par un photographe professionnel américain, résident à de la Rue des Renard ayant créé son Centre de photo documentaire (CDP). L'idée du projet est d'envisager un partenariat avec le Centre Jeunes R'en Arts (Bravvo) pour toucher un public de 5 à 15 jeunes du quartier et les initier à des cours hebdomadaires de photographie documentaire sur 10 semaines. Pour finaliser ce cursus, une exposition est prévue au Centre culturel Bruegel. Le financement demandé servirait, en autre, l'achat du matériel pédagogique, ses prestations en

tant qu'enseignant et du bénévolat pour la préparation de l'exposition. Par ailleurs, à travers son ASBL CDP, N. Kuskin envisage également une exposition et une publication d'un travail de reportage photographique sur le Vieux Marché, avec des photographes bénévoles locaux, permettant de contextualiser l'identité du quartier en texte et en image. Il demande un subside pour la location de matériel photographique et l'impression des images et texte de l'exposition .

Montant demandé : 10,245.60 € =) demande un budget non conforme à la fourchette mentionné à l'art 3 du règlement de l'appel dont le montant maximum/initiative est de 10.000€.

12) Micuicocola : un groupe de musique atypique par Maxime Lacôme (ASBL L'AXOSO).

MICUICOCOLA est un projet réunissant une dizaine de jeunes adultes du 8e jour (ASBL) à handicap mental léger et des artistes sonores autour de la musique expérimentale. Depuis le mois d'avril 2019, chaque mercredi et vendredi de 10h à 12h, l'AXOSO accueille ces jeunes adultes dans son local de l'Aquarium, situé dans les Marolles. Les ateliers se déroulent autour d'une pratique musicale collective et improvisée avec des instruments électroacoustiques construits à partir de matériaux de récupération trouvés au vieux marché du Jeu de Balle. En à peine un an, MICUICOCOLA a déjà enregistré une cinquantaine de morceaux écoutables sur http://www.axoso.club/8e-jour/. Pour permettre aux participant-e-s de se sentir valorisé.e.s, et obtenir la reconnaissance de MICUICOCOLA sur la scène musicale bruxelloise, AXOSO envisage une série de représentations publiques dans le quartier (Fête de la musique, Canaval Sauvage, Fête de l'antenne de quartier, etc.) ainsi que des participations à une exposition autour de la musique brute (organisé par le musée Art et Marges) et le tournage d'un clip tourné dans les rues des Marolles. Dans l'hypothèse du prolongement de la crise sanitaire qui a fortement affecté les jeunes du 8e jour, il reste aussi important de développer des supports de diffusion alternatifs au Live, d'où l'idée d'une diffusion musicale par le biais d'enregistrement, de mixage d'album et autres supports tels que vinyle, casettes, etc. Le budget demandé dans le cadre du présent appel concerne avant tout les frais de conception des albums, ainsi que la rémunération des 3 artistes encadrants les ateliers pour les concerts qui auront lieu dans les Marolles.

Montant demandé : 7.080 € (voir précision budget demandé au CQD)

13) Je bouge ds les Marolles par Sébastien d'Alguerre et Olivier Van Cauwenberghe (ASBL Réseau Santé Diabète Bruxelles - RSD).

Projet visant à aider la population à s'approprier les agrès (installations fitness extérieurs) existants dans les espaces de loisirs sportifs du quartier (plaine de jeux des Querelles, Porte de Hal Jürgen Bergman et dans un futur, sur le site des Brigittines) via un parcours santé qui les relierait à travers les parcs et espaces verts de la Ville. La mise en place d'un groupe de réflexion composé de professionnels de la santé et d'habitants permettrait de diagnostiquer les freins, craintes et habitudes du public cible quant à l'utilisation de ce type d'infrastructure. La proposition de création d'outils de bonne utilisation des engins, accompagnés d'illustrations/conseils (via QR code ou guide sous forme de brochure papier) ainsi que des animations adaptées permettraient de promouvoir l'utilisation de ces installations et, plus globalement,

des biens faits de l'activité physique (nécessaire pour prévenir les problèmes de diabète de type 2 dont souffrent les patients des maisons médicales qu'accompagne le RSD). La rencontre des habitants dans le cadre du processus de réflexion, des sorties et d'évènements conviviaux (2) prévus dans les espaces de loisir sportifs permettrait aussi à certains d'entre eux de sortir de leur isolement.

Montant demandé : 10.000 €

14) Sensibilisation à un nouveau mode d'agriculture urbaine : l'aquaponie au moyen d'animations pour enfants par Philippe Ector Isabelle Schoonheyt (GFS Ecole Fondamentale Emile André).

Ce projet d'école s'inscrit dans la prolongation de l'installation d'un potager aquaponique intérieur mis en place dans une classe de primaire (dans le cadre de MIML 1) et bénéficierait, par cette initiative, à 10 autres classes d'Emile André dont l'un des objectifs est de renforcer le volet pédagogique « nature » dans l'école. Le but de cette initiative est de dispensé une vingtaine d'animations/expérimentations dans les classes et en extérieur (dans le potager du PCS Minimes et dans le grand potager aquaponique d'Uccle) afin de sensibiliser les enfants à ce type d'agriculture urbaine et ses thèmes dérivés (le cycle de l'eau, la vie des plantes et des poissons, la préservation des écosystèmes, l'alimentation saine et durable, etc.). Des formations à destination des enseignants de l'école sur la pratique et les expérimentations possibles autour de l'aquaponie sont prévues deux fois durant l'année scolaire sous différentes formes, selon ce qui sera permis par les conditions sanitaires. La réalisation de deux montages vidéos (un d'un long et l'autre d'un court format) permettrait de diffuser et promouvoir plus largement les animations vers le public enseignant, parents et résidents du quartier.

Rem : Le directeur de l'école attend encore l'acceptation de l'inspection de l'instruction de la Ville de Bruxelles pour ce projet.

Montant demandé : 5.810 €

Total des montants demandés : 118.553,87 €

D) Travail de sélection des projets et d'évaluation du jury

Pour rappel, conformément à l'article 4 du règlement, « les initiatives doivent impérativement répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité, sous peine d'être écartées d'office ». (....) Pour rappel, ces critères étaient les suivants :

- être conforme au présent règlement et, en particulier, à son article 1 (portant sur les objectifs de l'appel, à savoir : renforcer la cohésion sociale dans périmètre; renforcer l'identité du quartier/sentiment d'appartenance; rendre l'espace public plus agréable, partagé, accessible à tous, permettre aux usagers/habitants d'être acteurs) et son article 2 (portant sur le profil des candidats et le périmètre du CQD Les Marolles);
- être rédigées dans le format du formulaire de candidature, dument complété et signé par la ou les personne(s) habilitée(s) ;
- être déposé dans délais requis ;
- être non commerciales ;
- présenter un budget entre 500 et 10.000 euros conforme aux critères d'éligibilité des dépenses mentionnés à l'article 6 du règlement.

« Si le budget ne permet pas de financer toutes les propositions éligibles, le jury procèdera à l'analyse des projets sur base des critères de sélection, et établira une liste des projets classés préférentiellement. » C'est le cas dans cette 3^e édition du présent appels à projet 2020 où le montant total demandé pour l'ensemble des projets est de 118.553,87 € pour un budget alloué de 90.000,00 €.

Le jury a donc procédé à l'analyse et au classement des projets, par ordre de préférence, en établissant la moyenne des points attribués par chacun des membres du jury à chaque critère de sélection, selon ce qui était prévu dans l'extrait de l'article 7 du règlement. Pour assurer la qualité des projets retenus, la somme des points obtenus pour chacun des 5 critères devait être égale ou supérieure à 18/30.

Les critères de sélection sont les suivants :

•	Pertinence et réalisme du projet : faisabilité opérationnelle, calendrier et budget	10 points
•	Dimension collective et participative de l'initiative	
	(nombre potentiel de bénéficiaires touchés et/ou participants impliqués);	5 points
•	Dimension sociale de l'initiative;	5 points
•	Dimension durable et écologique de l'initiative ;	5 points
•	Originalité de l'initiative.	5 points

Selon ce processus, dix (10) initiatives citoyennes ont été retenues.

Le jury s'est également réservé le droit de proposer de ne pas accorder les dépenses estimées non éligibles à celles mentionnées à l'article 6 du règlement.

Tableau de la moyenne des points obtenus par projet selon les critères de sélections (cités ci-dessus)			
Noms projets	Total sur 30		
1° L'atelier vélo des marolles (AVM)	23,6/30		
2° Le Marollympiades de la CLAJ	22,4/30		
3° Biblicyclette – Bibliothèque et ludothèque de rue	23/30		
4° Bien être fait maison « fabrications naturelles à réaliser chez soi »	22,8/30		
5° « Quoi ma gueule ? () : Concours de création artistique pour les jeunes habitant.es du quartier des Marolles (15 à 24 ans) »	16,2/30 NON SÉLECTIONNÉ		
6° Renaissance des Radis	23,4/30		
7° Ma Go-GO : Réseau de partage de vélos et d'accessoires vélos pour Marolliens	15/30 NON SÉLECTIONNÉ		
8° Espace parents-enfants – La Bricaille	15,8/30 NON SÉLECTIONNÉ		
9° Festival Made in Marolles	21,8/30		
10° Studio/radio 117 Les Marolles	20/30		
11° Deux projets pour promouvoir la photo documentaire auprès des habitants des Marolles	16/30 NON SÉLECTIONNÉ		
12° Micuicocola : un groupe de musique atypique	24,6/30		
13° Je bouge ds les Marolles	21,4/30		
14° Sensibilisation à un nouveau mode d'agriculture urbaine : l'aquaponie au moyen d'animations pour enfants	21,4/30		

- E) Motivation de la sélection des projets et des avis du jury :
- 1) L'atelier vélo des Marolles (AVM) par Bilal Chuitar (ASBL Foyer des jeunes des Marolles).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité et se voit obtenir une note suffisante pour être retenu. Le jury a considéré que ce projet était tout à fait pertinent pour le quartier, articulé autour de partenariats solides et avec un volet formation permettant d'envisager une pérennisation intéressante de l'initiative. Le jury attire l'attention du porteur sur le fait qu'il faudra peut-être adapter le planning aux conditions sanitaires imposées par la COVID et envisager d'éventuels liens avec le projet Repair café des Marolles qui a lieu tous les 1ers mardi du mois au Centre Culturel Bruegel. Un point important sera de donner de la visibilité au projet au-delà des personnes déjà connectées au réseau du FJM de manière à assurer sa publicité auprès de l'ensemble des habitants du périmètre.

- ⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de 9.720 euros
- 2) Le Marollympiades de la CLAJ, sous-groupe de la Coordination Sociale des Marolles par Jeanne Marie Sevaux (Responsable déléguée du Club de jeunesse Asbl).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité et se voit obtenir une note suffisante pour être retenu. Le jury a apprécié le projet pour sa capacité à fédérer différentes associations sur l'ensemble du territoire marollien, permettant ainsi aux jeunes d'élargir leur connaissance du réseau associatif à travers le sport. L'idée d'une épreuve finale autour d'une grande course de caisses à savon est originale et à l'avantage d'être une discipline non genré. Cependant étant donné qu'une part importante du financement du projet est consacré à l'achat du matériel pour la construction des caisses à savon, le jury tient à souligner l'importance de veiller à maintenir une dynamique constante sur l'ensemble des épreuves disciplinaires du projet sans que l'une en particulier évince les autres.

- ⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **9.000 euros**
- 3) Biblicyclette Bibliothèque et ludothèque de rue par Gutierrez Carine (ASBL Habitat et Rénovation Projet de Cohésion Sociale Minimes, Radis Marolles et Querelle).

Le projet répond aux critères de recevabilité et obtient une note suffisante pour être retenu. L'idée de ce projet est une belle façon d'aller à la rencontre du public pour promouvoir, dans l'espace public, le jeu et la lecture, en faciliter l'accès tout en impliquant les habitants du quartier dans l'organisation de l'action. Étant donné le subside accordé pour l'achat des livres et des jeux, le jury demande à ce que les modalités de retour des prêts soient bien réfléchies, de manière à ce que ces investissements restent à destination de la collectivité. En outre, il suggère d'éprouver la pertinence du vélo cargo par rapport à l'achat d'un vélo électrique qui tirerait une charrette et pourrait-

être moins cher, plus mobile et d'une plus grande capacité. Le jury demande d'approfondir en ce sens l'étude de marché et, le cas échéant, de justifier son choix.

- ⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **9.183,87 euros**
- **4) Bien être fait maison « fabrications naturelles à réaliser chez soi »** par Gutierrez Carine (ASBL Habitat et Rénovation Projet de Cohésion Radis Marolles).

Le projet répond aux critères de recevabilité et obtient une note suffisante pour être retenu. Le jury a estimé qu'il était intéressant de soutenir une initiative de femmes qui avait pour force la recherche d'une autonomisation au sens large. L'idée de développer un savoirfaire pour s'autonomiser par rapport à l'acte d'achat et sensibiliser, à leur tour, la famille et d'autres femmes sur l'intérêt de faire soimême des produits cosmétiques et ménagers d'origine naturelle fait sens. Le jury attire l'attention du porteur sur le fait qu'il faudra peut-être adapter le planning aux conditions sanitaires imposées par la COVID.

- ⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **2.200 euros**
- 5) « Quoi ma gueule ? (..): Concours de création artistique pour les jeunes habitant.es du quartier des Marolles (15 à 24 ans) » par Lola Odevijn (habitante).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité, mais ne se voit pas obtenir une note suffisante pour être retenu. Si l'idée du projet est bonne, le jury a estimé que trop d'éléments étaient encore « sous réserves ». Il s'agit donc d'éclaircir la manière dont le porteur envisage de toucher son public, de consolider en amont la recherche de partenariats, tant pour l'encadrement des ateliers que pour les aspects logistiques (accès aux locaux, communication, publicité autour du concours, etc.) et d'anticiper les contraintes possibles quant à la valorisation des œuvres des lauréats envisagées d'être apposées sur les bulles à verres du quartier. Par ailleurs, le jury s'interroge sur la pertinence de vouloir développer cinq fois deux ateliers de 6 heures sur autant de disciplines artistiques différentes. Ne serait-il pas plus opportun de se concentrer sur une ou deux disciplines pour initier le plus grand nombre d'habitant.e.s ?

⇒ Le projet est **éligible**, mais jury **propose de ne pas retenir cette initiative**

6) Renaissance des Radis par Ilyas Azizi Rifi & Aboul Seck (ASBL Jeunes Ambition Marolles- J.A.M).

Le projet répond aux critères de recevabilité et obtient une note suffisante pour être retenu. Le jury a décidé de soutenir le projet d'animation que propose JAM pour développer une dynamique locale au sein des Radis. Le jury salue l'originalité du projet de vouloir travailler sur l'ensemble du tissu social du quartier et d'envisager une dimension transgénérationnelle aux activités proposées. Le potentiel de cette jeune association en termes de dynamisme et de capacité à fédérer devra être éprouvé à travers ce projet dans la manière dont JAM établira une relation de confiance avec ses partenaires, permettant dès lors d'assurer une continuité du projet à long terme.

- ⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de 10.000 euros
- 7) Ma Go-GO: Réseau de partage de vélos et d'accessoires vélos pour Marolliens par Joel COMBI & Bernardo Robles (habitants).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité, mais ne se voit pas obtenir une note suffisante pour être retenu. Le projet est trop peu étayé au niveau du contenu et donne peu de détail sur son fonctionnement. Le jury a estimé que trop peu de garanties en matière de pérennisation du projet étaient données par rapport à l'importance de l'investissement demandé.

- ⇒ Le projet est **éligible,** mais le jury **propose de ne pas retenir cette initiative**
- 8) Espace parents-enfants La Bricaille par Ludmila Stampa (habitante).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité, mais ne se voit pas obtenir une note suffisante pour être retenu. Si l'initiative est reconnue comme utile, l'espace parents-enfants étant situé à l'extérieur du périmètre, le projet ne donne pas assez de garanties sur la manière dont il bénéficiera aux habitants des Marolles qui peuvent déjà profiter de ce type d'espace du côté des Tanneurs et de la cité Hellemans. Un approfondissement des partenariats possibles avec des associations du secteur pourrait donner plus de garanties sur les mutualisations possibles en matière d'activités et d'investissements. En outre, le jury questionne également les obligations légales et les autorisations nécessaires auprès de l'ONE qu'un tel projet nécessite en amont. Il invite donc le porteur à solidifier ces différents aspects de l'initiative avant d'envisager de postuler pour un nouvel appel.

⇒ Le projet est éligible, mais le jury propose de ne pas retenir cette initiative

9) Festival Made in Marolles par Victor David et Gabriel Karatay (ASBL « Les Enfants des Marolles -LEM).

Le projet répond aux critères de recevabilité et obtient une note suffisante pour être retenu. Cet ambitieux projet de cette association émergente a suscité l'enthousiasme du jury qui estime l'initiative intéressante en termes de valorisation des savoir-faire des jeunes artistes du quartier et de cohésion sociale. Il rappelle cependant la nécessité de développer des partenariats solides avec les autres associations du quartier déjà bien implantés (notamment via la Coordination sociale des Marolles), pour les aspects logistiques (accès aux locaux, communication, publicité du projet auprès du public cible, etc.) et de pérennisation du projet. Pour l'accompagnement technique du projet, LEM est également invité à prendre contact avec le projet « studio/radio 117 Les Marolles ». Le jury attire également l'attention du porteur sur le fait qu'il faudra adapter le planning de manière plus réaliste en fonction des conditions sanitaires imposées par la COVID et que l'organisation du Festival sur l'espace public au parc Jean Jacobs nécessite des autorisations qui doivent être demandées bien à l'avance au service évents de la Ville de Bruxelles.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **9.810 euros**

10) Studio/radio 117 Les Marolles par Brieuc Wathelet (habitant).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité et se voit obtenir une note suffisante pour être retenu. Le jury a estimé que ce projet d'aménagement d'un studio d'enregistrement accessible aux jeunes du quartier des Marolles faisait sens pour valoriser et diffuser leur production. Cependant, pour garantir que le projet bénéficie aux habitants des Marolles, le jury demande à ce que des partenariats solides soit noués avec d'autres associations du quartier tels que Axoso ou MetX et qu'un listing des bénéficiaires du projet soit établit. Dans cette optique, le porteur du projet est invité à prendre contact avec les membres de l'ASBL « Les Enfants des Marolles » qui seraient susceptibles d'être intéressés à bénéficier de ce type de structure dans le cadre de leur projet « Festival Made in Marolles. En outre, étant donné l'importance du subside accordé pour ce type d'investissement à une initiative privée et garantir le caractère public du projet, le jury demande à ce que les modalités d'accès fassent l'objet d'une convention engageant le porteur à garantir la gratuité du studio pour les habitants des Marolles sur une période de 4 ans.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **10.000 euros**

11) Deux projets pour promouvoir la photo documentaire auprès des habitants des Marolles par Nicholas Kuskin (ASBL Center For Documentary Photography -CDP).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité, mais ne se voit pas obtenir une note suffisante pour être retenu. Le jury a estimé que ce projet manquait de pertinence en termes d'ancrage. Il nécessiterait de démontrer de manière plus solide la demande auquel répondrait cette initiative, notamment au travers un partenariat plus abouti et mieux définit avec le Centre des Jeunes R'en Arts (1er volet). Le deuxième volet du projet (Vieux Marché) comporte également plusieurs zones d'ombre, notamment quant aux photographes bénévoles employés pour le projet (qui- comment ?) mais aussi quant au public bénéficiaire du projet de publication et de l'exposition du CDP. Enfin, au niveau du budget le jury s'interroge sur la justification de la demande d'un loyer de 8 mois.

⇒ Le projet est éligible (mis à part la non-conformité du budget demandé), mais le jury propose de ne pas retenir cette initiative

12) Micuicocola: un groupe de musique atypique par Maxime Lacôme (ASBL L'AXOSO).

Le projet répond aux critères de recevabilité et se voit obtenir une note suffisante pour être retenu. Le jury y est très favorable : cette initiative s'inscrit dans un projet social et original déjà en cours et à pour objectif de valoriser le travail des jeunes du 8e jour tout en permettant au public des Marolles d'en profiter. Le jury a estimé que l'expérience d'un processus d'enregistrement sera une belle opportunité pour ces jeunes adultes et la matérialisation de leur production à travers l'édition de supports (vinyle...) est un bon moyen de donner de la visibilité à ces personnes souvent laissées en marge de la société.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **7.080 euros**

13) Je bouge dans les Marolles par Sébastien d'Alguerre et Olivier Van Cauwenberghe (ASBL Réseau Santé Diabète Bruxelles - RSD).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité et se voit obtenir une note suffisante pour être retenu. Ce projet, promoteur d'activité physique pour prévenir l'apparition du diabète de type 2 et d'autres problèmes de santé liés à un manque pratique du sport en général fait sens et s'inscrit dans un combat d'actualité. Dans ce projet, le jury estime très pertinente la proposition de mise en place, tout au long du processus, d'un groupe de réflexion dont le travail sera d'identifier les freins expliquant la sous-utilisation des agrès dans l'espace

public. Dans cette optique et outre les professionnels de la santé qui participeront à cette réflexion, le jury souligne l'importance d'arriver à obtenir l'implication/le témoignage du public cible et des habitants pour l'alimenter. Le jury demande également à ce que les résultats de cette réflexion puissent servir à mieux penser l'aménagement des 5 rues et des 7 ilots prévus dans le Contrat de quartier Marolles en fournissant un petit rapport qui viendra compléter le processus participatif en cours. Enfin, puisque les espaces de fitness extérieurs identifiés se situent tous aux abords du périmètre du CQD il est important de s'assurer que les parcours santé les reliant couvrent bien le territoire et soient visibles par un système de marquage dans l'espace public.

- ⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **10.000 euros**
- **14) Sensibilisation à un nouveau mode d'agriculture urbaine : l'aquaponie au moyen d'animations pour enfants** par Philippe Ector & Isabelle Schoonheyt (GFS Ecole Fondamentale Emile André).

Ce projet rencontre les critères de recevabilité et se voit obtenir une note suffisante pour être retenu. Le jury constate que le projet d'initiation à l'aquaponie proposé par l'asbl Aquaponiebxl (dans MIML 1) ait fait suffisamment sens auprès des enseignants et des élèves pour que le directeur introduise à présent une demande afin de lui donner une dimension de « projet d'école », en lien avec le projet pédagogique « nature » de l'établissement. Outre la sensibilisation des enfants à un nouveau type d'agriculture urbaine, ce type d'expérience concrète est un bon moyen pédagogique pour intéressés les élèves à des thématiques de disciplines scolaires variées et de créer des dynamiques et des opportunités d'interactions entre les enseignants. Le jury attire cependant l'attention sur le fait que la réalisation du montage vidéo doit se faire en réflexion avec les enseignants pour répondre à des besoins pédagogiques et ne peut servir des objectifs publicitaires.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **5.810 euros**

F) Récapitulatif de la proposition de sélection:

Le jury propose au Collège de sélectionner les initiatives suivantes (classées par ordre de préférence) pour les montants de :

Initiatives	Montant subsidié
1° Micuicocola : un groupe de musique atypique	7.080 €
2° L'atelier vélo des marolles (AVM)	9720€
3° Renaissance des Radis	10.000€
4° Biblicyclette – Bibliothèque et ludothèque de rue	9183,87 €
5° Bien être fait maison « fabrications naturelles à réaliser chez soi »	2200€
6° Le Marollympiades de la CLAJ	9.000€
7° Festival Made in Marolles	9.810 €
8° Je bouge ds les Marolles	10.000€
9° Sensibilisation à un nouveau mode d'agriculture urbaine : l'aquaponie au moyen d'animations pour enfants	5.810 €
10° Studio/radio 117 Les Marolles	10.000€
Total	82.803,87 €